



Piloter le changement au service de l'action publique locale

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

Cette formation permet de renforcer la capacité des élu.e.s à piloter des projets en leur transmettant des clés de compréhension pour faire face aux freins au changement, afin de créer les conditions de mobilisation et d'adhésion autour de leurs projets.

Pré-requis

Pas de prérequis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'élue sera en capacité de :

- Analyser les freins et leviers du changement à l'œuvre chez les différentes parties prenantes d'un projet
- Développer son acuité à écouter et à ajuster sa posture pour prendre en compte la diversité des points de vue et des réactions face au changement
- S'initier à l'utilisation de modèles concrets pour lever les freins, prioriser les acteurs à embarquer et favoriser l'adhésion aux projets

Description / Contenu

Les 7 clés du changement, issues des neurosciences, pour comprendre et lever les freins à l'adhésion

La stratégie des alliés pour repérer et mobiliser les acteurs à embarquer en priorité

La courbe du changement pour ajuster sa posture face à des attitudes différentes

Le langage du changement pour favoriser le dialogue et donner envie d'agir

Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site

<https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/nos-tarifs-de-formation>

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à

info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

Modalités pédagogiques

Méthode active. Utilisation de cas pratiques. Brainstorming

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 777 750 597 00042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux

Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État





Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.berger@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique. Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur

Solène BOULENGUER

Consultante et formatrice, cadre de la fonction publique dans le domaine du développement durable et de la conduite de projet, j'accompagne des collectivités dans l'évolution de leur gouvernance et la mise en œuvre de démarches transversales. Depuis 2007, je travaille sur les dynamiques de changement au sein des organisations, en particulier autour de la sensibilisation, de la participation et de la mise en action collective au service de la transition écologique. L'humain et l'intérêt général sont au cœur de ma démarche professionnelle, avec une attention constante portée à la cohérence entre valeurs et pratiques. Ma citation favorite : « Agis dans ton lieu, pense avec le monde. »

Nicolas SCHMIT

Pendant 12 années, j'ai exercé des fonctions professionnelles et électives dans les affaires européennes, le développement durable et de la citoyenneté. J'ai notamment piloté le 1er agenda 21 de Champagne Ardenne, en tant qu'Adjoint au Maire à Epernay. Cette expérience m'a convaincu du rôle majeur des élus locaux pour la préservation du vivant. Depuis 2009, j'accompagne les dirigeants, managers et élus par le coaching, la formation et la facilitation en intelligence collective, notamment par le codéveloppement. Face aux nombreuses fluctuations (climatiques, géopolitiques, économiques et sociales...) auxquelles nos territoires sont confrontés, je suis convaincu de la nécessité d'imaginer notre avenir commun à l'aune de la robustesse, de la capacité d'adaptation, de coopération et de la santé individuelle et collective des acteurs dans nos territoires.